



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Distribution de masques aux personnes vulnérables

Aurillac, le 13/05/2020.

8000 masques en tissu distribués dans le Cantal.

En complément des livraisons hebdomadaires de masques chirurgicaux et de masques FFP2 destinés essentiellement aux établissements de santé, établissements et transports sanitaires et services médico-sociaux, la préfecture du Cantal, avec le concours de l'AMF, va distribuer 8000 masques réutilisables, en tissu, au profit des personnes vulnérables.

Les lots de masques seront répartis entre les neuf EPCI du Cantal (La Chataigneraie Cantalienne, Saint Flour Communauté, Hautes Terres Communauté, Cère et Goul en Carladès, Pays de Salers, Pays de Mauriac, Sumène Artense, Pays de Gentiane, CABA), puis distribués en mairie.

La répartition se fera jeudi 14 mai dans l'atrium du conseil départemental pour une mise à disposition dans les mairies semaine prochaine.

Les personnes qui sont en situation de vulnérabilité au regard de problèmes de santé ou de difficultés financières seront invités à les récupérer à la mairie de leur domicile.

Isabelle Sima, préfet du Cantal, remercie le Conseil départemental pour l'appui logistique, l'Association des maires de France du Cantal et l'ensemble des EPCI et des communes pour leur mobilisation.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

